

l'uqam

La convention SPUQ-UQAM est signée

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL ARCHIVES

Depuis l'accréditation du SPUQ en 1971, six conventions collectives auront été signées, dont la dernière le 28 janvier dernier.

Que représente pour le corps professoral de l'Université ce nouveau contrat de travail de trois ans?

«Dans les grandes lignes, la négociation s'est faite autour de deux axes. D'un côté l'administration voulait moduler la tâche. De l'autre, le syndicat des professeurs avait des demandes à inci-

geon). Toujours dans les éléments nouveaux, il y aura modification de la précédente convention à l'effet d'inclure avec tous les droits possibles dans l'unité d'accréditation les professeurs sous octroi de subventions. C'est ainsi que certains départements pourront accueillir des professeurs sous octroi, soit subventionnés par le Conseil de recherche en Sciences naturelles et en Génie (CRSNG) ou bien participant au programme d'actions structurantes du ministère de

ses fort importantes pour les professeurs.

Dès que certains règlements de l'UQ auront été amendés, la représentation des professeurs à la commission des études sera un peu modifiée pour inclure quatre professeurs provenant de directions d'enseignement au lieu de trois, et deux professeurs au lieu de trois, pris en compte le fait que ces six professeurs doivent représenter les six secteurs.

Le statu quo: ce qu'il implique

Reconduction des trois principales missions et composantes de la tâche normale du professeur: enseignement, reconnaissance des travaux reliés à l'enseignement et à la recherche de même qu'aux services à la collectivité: «Le point capital, c'est la tâche», note M. Baillargeon. Reconduction également de l'ouverture des postes. En pratique cela veut dire 10 postes/année pendant trois ans avec plancher. Le dit plancher du nombre minimum de postes, présentement de 874,5, est maintenu, et sera donc augmenté de 10 par année. Statu quo complet sur l'article concernant les règlements de griefs et les arbitrages. Statu quo sur l'ensemble des clauses dites normatives telles que droits d'auteur, congés, régimes de retraite, assurances collectives, etc.

l'Enseignement supérieur, de la Sciences et de la Technologie. D'autres changements s'inscri-

rences monétaires. On s'est entendu sur le statu quo de part et d'autre», explique M. Raymond Baillargeon, secrétaire du SPUQ.

Du neuf cependant? «Partout dans la convention où il est question de recherche, nous avons introduit le concept de création, qui traduit bien les commentaires et conclusions du colloque «La création à l'UQAM... Le temps des solutions» tenu par le SPUQ en mars 85», précise le secrétaire qui enchaîne: dans toute la démarche des négociations, certains points ont pu être «finalisés» et seront négociés au cours des mois à venir, notamment la féminisation de tout le texte de la convention; l'étude et la reconnaissance de la contribution des professeurs à la direction des travaux d'étudiants des 2e et 3e cycles, en regard de leurs tâches de travail («A notre connaissance, ce sera une première en Amérique du Nord», commente M. Baillar-



Entourent le recteur et le président du Syndicat ceux et celles des deux parties prenantes qui ont vu de plus près à l'élaboration du contrat de travail.

vent par exemple au plan de l'évaluation et de la promotion. Il s'agit de légères modifications qui tendent à faciliter la gestion et l'application de ces deux clau-

Enfin, les clauses à incidences monétaires ont été en gros reconduites, y inclus celle des échelles de salaires selon les paramètres de la dernière convention.

Succession au rectorat Modification au calendrier des procédures

«Un vrai suspense!», entend-on de la bouche de plusieurs. Rumeurs, interrogations, pronostics se répandent sur le campus quant à des candidatures autant prévisibles qu'inattendues. Mais il faudra s'armer de patience, les noms des candidatures officielles ne seront dévoilés que 5 jours environ après la prochaine rencontre du comité de sélection. Cette rencontre, la deuxième du comité, se tiendra finalement le 7 février.

Cette rencontre cruciale devait avoir lieu le 15 janvier dernier, selon le projet de calendrier du comité de sélection, diffusé dans ce journal, édition du 11 décembre 85. Interrogé sur les causes de cette modification, M. Pierre Brossard le secrétaire général de l'UQAM affirme que «ce sont toutes sortes de raisons techniques qui ont décalé cette réunion. Il précise: «Le comité de sélection peut modifier son calendrier pourvu que le processus pour la nomination du recteur soit complété à l'intérieur de 200 jours».

De plus, une autre modification au calendrier est à prévoir: «On devrait raisonnablement penser que la demande de délai de 8 à 10 jours ouvrables du comité ad hoc des professeurs, en vue d'un

forum avec les candidats, va être reçue favorablement par le comité de sélection à sa réunion du 7 février.»

Qui parmi les noms les plus sérieux qui circulent à l'UQAM aurait confirmé sa candidature? M. Brossard est ferme là-dessus malgré les primeurs de la presse quotidienne dernièrement: «Ni moi ni M. Pierre Nadeau, le secrétaire du comité de sélection, ne sommes en mesure de confirmer des candidatures puisque la réunion du comité de sélection pour le dépouillement définitif et le choix officiel des candidats qui iront en consultation n'a pas encore eu lieu.»

Pour faire le point, à ce stade-ci de l'évolution du processus, on peut dire qu'un délai d'un mois environ par rapport au calendrier initial risque de mener au printemps la nomination du nouveau recteur ou de la prochaine rectrice par le Gouvernement.

Il est important d'informer la collectivité qu'elle devra attendre au moins jusqu'à la mi-février avant de connaître le nom des personnes parmi lesquelles sera choisi son quatrième recteur. La consultation auprès des 1 000 personnes de l'UQAM se tiendrait alors normalement à la fin du mois de février.

Intérim au rectorat

Sur recommandation du C.A. de l'UQAM, le Comité exécutif de l'Université du Québec a nommé M. Pierre Brossard, secrétaire général pour assurer l'intérim au rectorat. Cette nomination faite en vertu de la Loi de l'Université du Québec est entrée en vigueur le 1er février dernier.

Compte tenu de cette nomination, le C.A. a nommé M. Benoît Vaillancourt, directeur des affaires juridiques à titre de secrétaire général intérimaire. Enfin, Mme Jeannette Bourgouin, adjointe au vice-recteur aux communications, a été affectée temporairement au bureau du rectorat.

S O M M A I R E

- L'atelier d'opéra... 6^e saison p.3
- La télé référence pour gagner du temps p.4
- Hommage aux retraités de l'UQAM p.5
- Parutions p.6
- Architecture japonaise au C.C.D.D. p.8

Commission des études

À l'assemblée régulière du 14 janvier, la commission des études a:

- recommandé à l'Assemblée des gouverneurs l'octroi de 154 diplômes de 1er cycle, 27 de 2e, et trois de 3e;
- nommé M. Louis-A. Lefebvre directeur du programme de doctorat conjoint en administration (UQAM);
- statué sur l'appartenance départementale de certains cours et leur inclusion dans divers programmes de la famille des sciences de la gestion;
- approuvé les modifications aux programmes suivants: baccalauréat en danse, baccalauréat en design de l'environnement, baccalauréat en design graphique, baccalauréat en musique, certificat en arts plastiques, baccalauréat d'enseignement du français, langue maternelle, baccalauréat d'enseignement des langues secondes, baccalauréat en biologie, baccalauréat en enseignement des mathématiques, baccalauréat en mathématiques, baccalauréat en géologie, baccalauréat en géographie physique, certificat en géologie appliquée, certificat en géographie physique, baccalauréat en urbanisme, certificat en archéologie, certificat en droit social et du

travail, certificat en intervention psychosociale, baccalauréat en psychosociologie de la communication;

- recommandé au Conseil d'administration les contingents pour la famille des sciences de la gestion pour 1986-87;
- demandé au comité de concertation des centres d'études universitaires, à la sous-commission du 1er cycle et à la sous-commission des ressources, d'analyser les impacts pédagogiques et administratifs du calcul distinct des moyennes d'étudiants par groupe-cours, inscrits aux cours dispensés dans les centres d'études universitaires par rapport à la moyenne d'étudiants par groupe-cours pour les activités dispensées au campus du centre-ville;
- recommandé au Conseil d'administration de ne pas modifier les politiques d'admission déjà approuvées pour 1986-1987 pour les six programmes suivants: baccalauréat en biologie, baccalauréat d'enseignement en biologie, baccalauréat en biochimie, baccalauréat d'enseignement en adaptation scolaire et sociale (formation initiale); baccalauréat d'enseignement en activité physique, certificat en sciences de l'éducation;
- maintenu telle quelle la condition particulière d'admission

au certificat de 1er cycle en application pédagogique de l'ordinateur;

- recommandé au Conseil d'administration de modifier une partie des dispositions complémentaires de la politique d'admission à ce même programme;
- approuvé les modifications aux programmes suivants: maîtrise en biologie, maîtrise en sciences de la Terre, maîtrise en sciences de l'atmosphère, certificat de 2e cycle en météorologie;
- recommandé au Conseil des études des modifications au Règlement général de l'Université du Québec pour que l'appellation «certificat de 2e cycle» soit remplacée par «diplôme de 2e cycle»;
- demandé qu'une consultation soit faite sur deux projets d'ententes-cadres avec l'Université de Montréal, l'un portant sur la direction des travaux de recherche d'étudiants, et l'autre, sur des échanges de cours de 2e et 3e cycles;
- demandé que trois modifications particulières touchant la politique des congés de perfectionnement et sabbatiques soient soumises à la prochaine consultation sur ladite politique;
- formé un groupe de travail sur l'élaboration des calendriers universitaires.

Comité exécutif

À ses réunions régulières du 17 décembre 85 et du 21 janvier 86, le comité exécutif a:

- accordé un congé sans solde d'une année à M. Claude Pichette à compter du moment de sa démission du poste de recteur de l'Université;
- approuvé le nouvel organigramme du service du personnel et en conséquence, a créé le poste de cadre de directeur de la rémunération et de l'évaluation;
- modifié l'organigramme du décanat des études de 1er cycle et en conséquence, a créé le poste de cadre de «responsable de la formation sur mesure» et a aboli le poste de coordonnateur;
- nommé M. Gaëtan L'Heureux au poste d'adjoint au direc-

teur du service des immeubles et de l'équipement;

- prolongé des protocoles d'entente entre l'ACDI et l'UQAM d'une part, et entre l'UQTR d'autre part, relatifs à l'encadrement des boursiers étrangers de l'ACDI;
- octroyé le contrat d'aménagement de locaux à l'Annexe Garneau à J.N. Massie et Fils Ltée;
- octroyé le contrat d'aménagement de locaux à l'Annexe Garneau à J.N. Massie et Fils Ltée;
- accordé quatre congés sans traitement et en a prolongé un autre;
- approuvé le contrat relatif au prêt de services de M. Roland Brunet au Conseil des universités.

Nouvelle acquisition au service des archives



La CREPUQ (Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec) remettait dernièrement, son fonds d'archives à l'UQAM. Ce fonds représente le plus important fonds privé acquis par le service des archives. Il s'ajoute aux nombreuses acquisitions faites au cours des derniers mois et contribue au développement des zones d'excellence privilégiées par l'UQAM. Composé de rapports financiers, de procès verbaux, d'études, ces archives seront sûrement d'un grand intérêt pour les chercheurs avides de renseignements concernant l'histoire de l'enseignement supérieur au Québec. Sur la photo, mon-

sieur David Johnston, président de la CREPUQ, principal et vice-chancelier de l'Université McGill et monsieur Claude Pichette, recteur de l'Université du Québec à Montréal, lors de la signature du contrat de donation.

Conseil d'administration

À sa réunion régulière du 17 décembre 1985, le Conseil d'administration a:

- recommandé à la Fondation de l'UQAM la répartition de la subvention de 600 000 \$ que celle-ci accorde à l'Université pour l'année 86-87;
- approuvé les révisions budgétaires et les états financiers périodiques au 30 novembre 85;
- choisi les firmes d'architectes suivantes: Jodoin, Lamarre, Pratte et Associés, et Dimitri Dimakopoulos et Associés aux fins de réaliser les travaux d'architecture de la Phase II;
- autorisé la signature d'un contrat avec ces architectes;
- octroyé le contrat de démolition des édifices dans le quadrilatère Sanguinet, DeMaisonneuve, Saint-Denis et Sainte-Catherine à «Entreprises de construction Panzini Inc.»;
- nommé M. Maurice Soulière au poste de vice-doyen intérimaire de la famille des lettres jusqu'à la nomination d'un vice-doyen en titre;
- nommé M. Jean Brunet au

poste de directeur intérimaire du module de psycho-sociologie de la communication jusqu'au 31 mai 86;

- nommé M. André Jacob au poste de directeur intérimaire du module de travail social pour la période du 11 novembre 85 au 31 mars 86;
- adopté des modifications à la politique d'admission au bacc. d'éducation au préscolaire et d'enseignement au primaire (formation initiale) pour 86-87;
- adopté la Politique des critères d'embauche pour l'année 86-87;
- adopté la Politique des critères de promotion pour l'année 85-86;
- reconduit un poste de professeur en musicothérapie au département de musique;
- adopté le calendrier universitaire 1986-87;
- procédé à l'ouverture du programme de doctorat en ressources minérales (UQAC-UQAM) pour l'année universitaire 86-87 et en a confié la responsabilité au département des sciences de la Terre;

- modifié la composition du Comité des usagers de l'informatique et du Comité des usagers des bibliothèques;
- procédé à l'engagement de huit professeurs réguliers ou substitués;
- offert ses félicitations à des étudiants de l'UQAM qui ont mérité des honneurs à l'examen final de l'Ordre des comptables agréés du Québec;

À sa réunion spéciale du 20 janvier 86, le Conseil d'administration a:

- recommandé au comité exécutif de l'UQ de nommer Me Pierre Brossard, secrétaire-général de l'UQAM, à titre de délégué chargé provisoirement des affaires courantes reliées au poste de recteur de l'UQAM, suite au départ de celui-ci.

Lettres à l'uqam

Les lettres à l'uqam doivent avoir au maximum 35 lignes dactylographiées, parvenir au journal le mardi, à midi, précédant la date de publication, et porter la signature de leur auteur.

Avis à nos lecteurs

Afin que l'uqam demeure l'outil d'expression de toute la collectivité universitaire, tous les groupes et individus sont priés de faire parvenir régulièrement au journal les communiqués, textes et informations d'intérêt pour la collectivité. Aussi, nous vous invitons à nous faire parvenir vos informations avant le deuxième mardi qui précède la publication, soit la veille de la réunion de production. Nous pourrions toutefois répondre aux besoins jugés plus «pressants» jusqu'au lundi précédant la publication.

La direction de l'information interne.

L'uqam

Éditeur

La direction du service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case Postale 8888, Succursale «A»
Montréal, Qué., H3C 3P8

Section de l'information interne

Directeur: Jean-Pierre Pilon
Rédaction: section de l'information interne
Tél.: 282-6177

La section de l'information interne est responsable de la publication de l'uqam dont le contenu n'engage pas la direction de l'Université.

Publicité:

Rémi Plourde
secrétaire Diane Hébert 282-6177

Photographies:

Service d'audio-visuel

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0714-6873

La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

La vice-rectrice à l'administration et aux finances

«Une grande victoire pour l'UQAM!»

Dans un avis récent, le Conseil des universités recommande au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science de rajuster à la hausse, en priorité, la base de financement de Concordia, des HEC, de McGill et de l'UQAM.

Pour la vice-rectrice à l'administration et aux finances, Madame Florence Junca-Adenot, cet appui du Conseil représente une grande victoire pour l'UQAM qui a livré bataille afin de faire reconnaître le bien-fondé de ses points de vue. Si on se reporte en octobre 84, la vice-rectrice, exposant les problèmes vécus par l'Université quant aux nouvelles règles de financement (l'Uqam hebdo, 9 octobre 1984), exprimait notamment ses inquiétudes en ces termes: «L'incertitude qui plane quant aux choix budgétaires de l'État reste difficilement admissible... Dans la perspective de la planification stratégique de ses activités et de ses ressources, l'Université s'interroge, elle

met en question un modèle dont un des résultats les plus visibles serait d'être considérée comme sur-financée, alors que son per capita de dépenses en 1983-1984 s'établit à 4 600 \$, tandis que celui du réseau non sur-financé des cégeps est de 5 100 \$. Dans ce climat, l'UQAM déposera son mémoire à la commission parlementaire d'octobre 1984 sur le financement universitaire.» Ce qui fut fait dans un esprit de défense et d'illustration des positions de l'Université face à ce qui apparaissait comme des lacunes à la nouvelle méthode de financement, face aussi à l'allégation d'être une université sur-financée.

Afin de mieux faire saisir la portée de l'avis du Conseil des universités, la vice-rectrice en résume certaines recommandations:

- Après diverses analyses comparatives, le Conseil recommande au ministre de haus-



Madame Florence Junca-Adenot: «Le Conseil des universités donne raison à l'UQAM.»

ser les ressources des universités québécoises au niveau des autres universités canadiennes, tout en leur donnant les moyens d'accueillir les clientèles additionnelles prévues pour les prochaines années, et en adoptant une méthode de financement plus sûre et plus fiable que l'actuelle.

- En raison de l'urgence démontrée, le Conseil suggère au ministre d'utiliser, à court terme, les crédits de développement qu'il pourrait dégager, sans remettre en cause les engagements déjà annoncés, pour apporter un début de corrections aux bases historiques de financement des universités, nettement défavorisées par la répartition actuelle, soit, Concordia, McGill, HEC et l'UQAM.

- Les deux recommandations sont aussi liées à la recommandation du Conseil d'améliorer la concertation entre les universités et une gestion avisée de leurs ressources. En particulier, le Conseil recommande au ministre de prendre toutes les mesures nécessaires pour amener les établissements à rétablir l'équilibre budgétaire, et d'exiger des universités

concernées, un plan quinquennal de résorption des déficits accumulés.

- Le Conseil recommande aussi au ministre d'encourager les universités à diversifier leurs sources de revenus et accroître les niveaux de revenus autres que ceux distribués par le ministère; cet avis provient de l'observation que le gouvernement du Québec assure directement 76.6% du financement des universités; alors qu'en Ontario ce ratio est de 65.5% et dans les Maritimes, 70.2%.

- Enfin, le Conseil demande au ministre d'indiquer son intention de financer sélectivement le développement des universités québécoises sur la base de leur plan de développement et des priorités du système d'enseignement supérieur.

Le choix du recteur

Les professeurs et les cadres s'impliquent activement

Dans le but de procéder au meilleur choix possible, les professeurs et professeurs de l'UQAM, au sein de leur syndicat, et les cadres, à l'intérieur de leur association, s'impliqueront activement dans la course au rectorat dès que les candidatures seront officielles.

Les professeurs-es ont formé un comité ad hoc d'animation et d'information relatif au rectorat. Le mandat de ce comité, composé de six professeurs représentant les six secteurs de l'Université, est le suivant:

- s'assurer que soient diffusés les documents traitant de la conception du développement de l'UQAM que proposent les candidats et les candidates;
- s'assurer que soient diffusés les curriculum vitae de tous les candidats et de toutes les candidates et de tout autre document pertinent à cette nomination;
- s'assurer que les professeurs et les professeurs puissent rencontrer les candidats et les candidates;
- Recevoir et étudier les suggestions des professeurs et des professeurs relatives à la manière d'organiser le débat à cette nomination.

À l'heure actuelle, ces objectifs du mandat ont donné lieu à une demande au Conseil d'administration de l'UQAM à l'effet qu'une période de 8 à 10 jours

ouvrables soit prévue entre le moment où la liste définitive des noms des candidatures au rectorat sera connue et le début de la consultation des professeurs et professeurs sur ces mêmes noms. Le but de ce délai est de permettre au comité, avant la votation, d'entreprendre deux opérations:

- 1- expédier aux candidats, candidates des questions sur leur philosophie de l'université, recueillir les réponses et les diffuser à l'ensemble des professeurs, professeurs;
- 2- organiser une ou deux rencontres entre les professeurs, professeurs et les candidats, candidates qui permettraient, avant le vote, une expression plus approfondie des vues des professeurs, professeurs présents-es.

Un questionnaire a été conçu et sera envoyé aux candidats-es officiels-es afin de les impliquer, de les engager, au delà de leur dossier curriculaire, sur des questions cruciales pour l'UQAM dans les années à venir. Des questions concernant le financement des universités du Québec et de l'UQAM en particulier; l'autonomie «optimale» des universités face au ministère sur certains dossiers; la politique d'accessibilité à l'Université; les priorités de développement de façon générale. Les réponses des candidats seront polycopiées et expédiées

aux quelque 875 professeurs et professeurs via le courrier interne. Toute rencontre comme telle avec les candidats-es sera organisée après cette étape «sur papier». Les professeurs-es, ayant en main les réponses aux questions des aspirants-es au rectorat, d'après M. Jacques Saint-Pierre représentant du secteur des sciences de la gestion au comité ad hoc, et qui en coordonne les actions, devraient être nombreux à participer à la période de questions qui leur sera allouée lors de la rencontre car «un noyau actif d'entre eux s'intéresse à la course». Les professeurs représentant les autres secteurs sont André Bernard, sciences humaines; Jacques La Mothe, lettres; Raymond Montpetit, arts; Pierre Richard, physique; Denise Véronneau, formation des maîtres

Du côté des cadres, M. Louis Chapelain qui préside l'Association des cadres de l'UQAM a annoncé son intention d'organiser une rencontre avec les candidats-es au rectorat lorsque leurs noms seront dévoilés. Une rencontre où à tour de rôle les candidats retenus seront conviés à s'exprimer sur les raisons qui ont motivé leur candidature. «Étant donné que les cadres sont consultés, cela m'apparaissait important de réunir les candidats afin de connaître leur vision sur des sujets qui touchent davantage les cadres dans leurs fonctions».

À l'atelier d'opéra

«A Midsummer Night's Dream»

L'atelier d'opéra de l'UQAM, qui fête ses six ans, présente du 16 au 22 février l'oeuvre contemporaine «A Midsummer Night's Dream». Créé au Festival d'Aldersburgh, le 11 juin 1960, cet opéra en trois actes fut adapté pour la scène lyrique par Benjamin Britten et Peter Pears d'après la comédie féerique de Shakespeare. Pour en établir le livret, les créateurs ont condensé le texte shakespearien, en respectant son rythme essentiel, fait de la confrontation du monde des humains avec celui des esprits de la forêt, et de l'interpénétration du réel et du fantastique.

«A Midsummer Night's Dream», c'est la célébration des noces de Theseus et d'Hyppolyta, la reine des Amazones. L'action se déroule dans un bois d'Athènes. La scène se transporte par la suite au palais de Theseus où la fête battra son plein jusqu'à ce que minuit sonne. Le monde des humains et celui de la nature seront de nouveau en accord.

La mise en scène est signée par M. Joseph Rouleau, responsable de l'atelier, assisté de M. Marc Brouillette, étudiant au département de théâtre. La partie musicale est assurée par Mme Dorothy Slapcoff, pianiste, sous la direction de M. André Lamarque.

Apprendre le métier

Créé dans le but de familiariser les étudiants de musique à l'étude du répertoire lyrique, l'atelier d'opéra offre aussi à ces derniers l'occasion de se produire sur scène.

Comme le souligne M. Rouleau, tous les étudiants inscrits à ce cours font partie de la distribution. Cet aspect «pratique» (l'apprentissage scénique) est essentiel à la formation de l'étudiant aspirant au métier de chanteur.

Le programme étant élaboré en fonction des types de voix des étudiants du groupe, il n'est pas toujours possible de présenter une oeuvre complète. Toutefois, la composition du groupe-cours permet cette année de relever le défi. Des étudiants des universités McGill et Montréal viennent prêter main-forte à la réalisation de cette production. Il est difficile, d'ajouter M. Rouleau, de faire autrement. Une production de cette envergure implique une imposante distribution. Trente comédiens se partagent la vingtaine de rôles. La distribution diffère selon la représentation. En tout six représentations.

À quelques jours de la première, les étudiants de l'atelier s'affairent aux derniers préparatifs. Bientôt le rideau se lèvera et ce sera pour eux le moment tant attendu, l'aboutissement de tous ces mois de travail. Alors ils laisseront leurs souliers d'étudiants pour chausser ceux de comédiens et de chanteurs. De ces efforts, restera l'expérience, celle qu'on ne peut qu'acquérir.

«A Midsummer Night's Dream» est présenté à la salle Marie-Gérin-Lajoie, le 16 février à 14 heures, les 17, 19, 20, 21 et 22 février à 19h30. L'entrée est libre.

CINÉMA

Un nouveau ciné-club à l'UQAM

Une immense bannière colorée illustrant un renard masqué dérobant une bobine de cinéma dominait la place centrale du Judith-Jasmin, au mois de janvier, et annoncer un événement cinématographique. De fait, il s'agit bien de cinéma. Les cinéphiles de l'UQAM s'en réjouiront, car un groupe d'étudiants-es expérimentent actuellement la relance d'un ciné-club sur le campus.

Ils sont six principalement et viennent des modules communication, études littéraires et science politique. Leur but est de «diffuser le plus souvent possible, au prix le plus bas possible, un cinéma original et plus personnel que celui présenté chez quelques-uns de nos proches voisins» (le Berri, le St-Denis...). Mario Lussier, un des instigateurs du projet, souligne le fait que l'UQAM est une des rares universités à Montréal sans son propre ciné-club. Même si de récentes statistiques révèlent une baisse de popularité de la fré-

quentation des salles de cinéma, ce dernier croit en la réussite d'un ciné-club à l'UQAM car il pressent que l'intérêt pour le cinéma est toujours vif dans le milieu universitaire.

Selon le projet, une dizaine de projections sont prévues à chaque session. Cependant, des avatars concernant la réservation du local de diffusion sont venus perturber les plans pour cette première session. Ainsi, cinq films seulement font partie de la programmation et, regrettent aussi les organisateurs-trices, les projections n'ont pas nécessairement lieu à des moments idéals pour les étudiants-es. Ils espèrent dans l'avenir éviter les représentations le dimanche ainsi qu'en fin de session.

Le nouveau ciné-club de l'Université orientera sa programmation d'après les catégories suivantes: 1) cinéma québécois; 2) cinéma féminin; 3) cinéma muet; 4) cinéma sur la question des droits de la personne. Autant que

faire se peut, les films programmés seront précédés de courts-métrages et suivis d'une discussion avec des personnes-ressources.

Actuellement seule l'AGDESS-HAL-UQAM a versé des fonds au projet, ce qui explique que ses membres bénéficient d'un tarif avantageux. D'autres sources de financement sont l'objet de recherches intensives.

Un rendez-vous cinéma muet

Le prochain film au programme est **Blind Husband** (la loi des montagnes) du réalisateur autrichien Erich Von Stroheim (1885-1957). C'est le premier film de ce cinéaste, «l'un des plus grands de l'histoire du cinéma», de l'avis de nombreux historiens et critiques de cinéma. Pour introduire ce cinéaste mal connu ici, citons ce court passage du texte que nous a remis Mario Lus-

sier: «En 1921, cet artiste de génie, qui a toujours cherché à explorer les profondeurs interdites et inavouables de l'être humain dans son oeuvre, déclarait ceci: «Le plus gros handicap du cinéma américain est son étroitesse morale. Pourtant nous sa-

vons parfaitement que chacun de nous est mû par des aspirations et des faiblesses, par des tentations et des rêves, des illusions et des désillusions qui sont la trame même de l'existence». (Sadoul, Georges, Le dictionnaire des cinéastes, Paris '81, Seuil, p.263)».

Programmation à venir

- **Blind husband** de Erich Von Stroheim (Film muet)
Jeudi 27 février à 20h45
Local A-M050. Spécial entrée gratuite
- **Les Années de plomb** de Margarethe Von Trotta
Dimanche 30 mars à 20h30
Salle Marie Gérin-Lajoie
- **Les ordres** de Michel Brault
Dimanche 13 avril à 20h30
Salle Marie Gérin-Lajoie
- **Salo ou les 120 journées de Sodome** de Pier Paolo Pasolini
Lundi 28 avril à 20h30
Salle Marie Gérin-Lajoie

Deux étudiants à l'Île Maurice

Deux étudiants de l'UQAM participeront au séminaire de l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) qui réunira cette année une trentaine d'étudiants canadiens et trois professeurs à l'Île Maurice. Organisés depuis plus de 35 ans par l'Entraide, ces séminaires de recherche portent essentiellement sur des questions de développement et visent à sensibiliser les étudiants à la réalité des pays visités.

Luc Arnault, étudiant au module des sciences administratives, a choisi d'entreprendre une recherche sur la diversification de l'économie mauricienne, qui, comme on le sait, est basée sur une monoculture, la canne à sucre. De son côté, Carolyne Leroux, du module d'études littéraires, s'attardera au cours de son séjour, à l'aspect sociologique de l'Île (condition de la femme, organisation de la famille...).

Les frais encourus pour participer à ce séminaire d'une durée de six semaines sont payés en partie par l'EUMC. Toutefois, la contribution de l'étudiant demeure importante, 2 500\$ cette année. À cet effet, le comité local de l'UQAM entend solliciter la communauté universitaire afin d'amasser les fonds nécessaires pour venir en aide aux séminaris-

tes. Cependant, les moyens restent à déterminer.

Le comité local

Le comité local de l'UQAM formé à la session dernière a pour fonctions, entre autres, d'assurer le lien entre l'Université et le comité national. Il recommande les candidatures de l'UQAM, participe à l'orientation des séminaristes, apporte son support à la recherche d'un financement, aide à planifier les interventions des étudiants dans le milieu académique sur leur expérience vécue...

Comme l'explique Michel Pelletier, professeur au département de science politique, délégué institutionnel à l'Entraide et responsable du comité local, le Comité a surtout comme mandat de favoriser les liens entre les étudiants étrangers et les étudiants québécois. Trop d'étudiants étrangers retournent dans leur pays sans vraiment connaître les Québécois. De plus, le Comité vise à sensibiliser la communauté universitaire aux problèmes du Tiers-Monde. Pour ce faire, il organise des rencontres, des soupers communautaires, bref des activités de toutes sortes. La prochaine activité: un souper-rencontre ayant pour thème l'Île Maurice.

La télé-référence, c'est l'efficacité à la portée de tous

Gagner du temps, épargner des énergies, mais surtout trouver prestement ce qu'on cherche dans ce qu'il y a de plus à jour, n'est-ce pas le rêve de l'étudiant de 2e ou 3e cycle, du professeur, de l'assistant de recherche, du chargé de cours et de bien d'autres?

Le moyen de réaliser ce rêve? C'est de recourir à la télé-référence, recherche d'information effectuée à l'aide de l'informatique. Ce service fonctionne à plein depuis quelques années aux bibliothèques des sciences et des sciences de l'éducation. Mais à la bibliothèque centrale, il est encore relativement peu utilisé.

Pourtant, c'est la porte grande ouverte à des sources colossales d'informations prises de revues spécialisées ou générales, de thèses et de maîtrises, de journaux, rapports de recherche, publications gouvernementales, vidéos, etc. de presque partout sur le globe: plus de 500 banques de données! La liste est éloquent.

Dépendant des banques interrogées, il y a des frais, sorte de tickets modérateurs. Pour le coup d'envoi, la bibliothèque offre une réduction initiale de 25 \$ aux



Madame Lucie Gardner, responsable de la télé-référence, et M. Renald Beaumier, directeur de la bibliothèque centrale: «La télé-référence est un outil extraordinaire pour la recherche.»

étudiants d'études supérieures, au professeurs et aux chargés de cours.

L'information désirée - une recherche de référence par exemple - articles de périodiques, résumés - s'obtient sur place, ou encore, le document parvient par courrier. On prend contact avec Madame Lucie Gardner, bibliothécaire responsable de la télé-référence à la bibliothèque centrale, ou par téléphone à 282-3190.

Quelques exemples en vrac

Des banques de données spé-

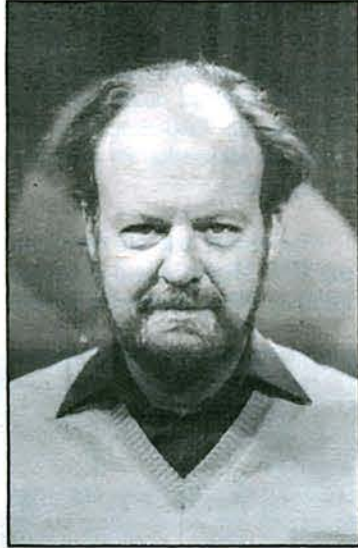
cialisées telles que: America: History and Life (plus de 200,000 documents portant sur l'histoire du Canada et des États-Unis), Canadian Business and Current Affairs (qui dépouille 170 revues canadiennes spécialisées dans le domaine des affaires), Coffeeline (tout sur la production et le marketing du café à travers le monde), Economic Literature Index (contient près de 100,000 documents et dépouille plus de 260 revues portant sur l'économie), Language and Language Behavior Abstracts (de l'information tirée de revues à travers le monde), RILM Abstracts (tout sur la musique: histoire, ethnomusicologie, instruments, voix, enseignement, les performances, etc.) Également, les banques de données du **Centre de recherche en développement international** qui comprend les publications gouvernementales et internationales sur divers sujets tels qu'économie, agriculture et autres. Sans oublier le «Dissertation Abstracts», un document répertorié l'ensemble des thèses de doctorat réalisées depuis 1938 dans la majorité des universités au États-Unis et à travers le monde.

Points chauds

Si les phénomènes sociaux vous brûlent...

Si les phénomènes sociaux vous passionnent et si votre intérêt à leur sujet s'avive encore plus lorsqu'ils sont traités de façon dynamique, vous êtes alors l'auditeur-trice désigné-e pour POINTS CHAUDS, une série télévisée à l'antenne du canal éducatif (canal 23) depuis le 13 janvier.

Le concepteur et l'animateur de cette série est M. Jean Carrette, professeur au département de travail social. Quelque 13 émissions de trente minutes chacune abordent des questions comme l'État-providence, l'informatique, l'euthanasie, l'homosexualité masculine, les conditions de travail des immigrants, le pouvoir politique des retraités, etc. (voir le programme). M. Carrette vise deux objectifs: 1) aider les étudiants ou tout auditeur potentiel à dépasser le stade des idées préconçues au sujet des réalités sociales; 2) initier une démarche de communication éducative. À ce sujet, il s'étonne de la sous-utilisation par les professeurs de l'équipement, pourtant de pointe, du service de l'audio-visuel, à des fins pédagogiques. «Serait-ce une question de crédit? Peut-être. En tout cas, je suis un de ceux qui croient que nos méthodes pédagogiques da-



M. Jean Carrette a conçu et animé la série éducative *Points chauds*.

tent du 12e siècle, nous en sommes restés au tableau, à la craie, aux notes de cours...»

Les émissions offrent généralement un scénario en trois parties. Le sujet est présenté par un court dossier; des images et des données chiffrées représentant le milieu ou la problématique à l'étude. Puis, l'émission se poursuit par une entrevue en studio avec une ou deux personnes intimement concernées par le phénomène social; des personnes qui vivent le problème et qui accep-

tent d'en faire le témoignage. Un expert reçu lui aussi en entrevue est appelé dans le dernier bloc de l'émission à rendre compte de sa réflexion et à formuler des questions fondamentales que le problème pose à la société.

— Pour concrétiser cette série télévisuelle, M. Carrette a dû déployer des énergies considérables. Son projet, bien qu'accueilli favorablement, emprunta plusieurs fois le chemin reliant le vice-rectorat aux communications et le service de l'audio-visuel. Il fallait en établir la faisabilité, les coûts de production ainsi que réunir les budgets et l'équipe technique nécessaires. (Le réalisateur de la série est M. Claude Beaulieu du service de l'audio-visuel). Ces étapes préliminaires ajoutées au temps de recherche, de conception et de tournage font dire à M. Carrette: «C'est hyper-fatigant, mais très emballant, j'ai toujours été intéressé aux télécommunications. D'ailleurs, je m'apprête déjà à présenter un autre projet».

Les émissions sont diffusées plusieurs fois par semaine sur tout le réseau éducatif. De plus, nous pourrions les voir (horaire de jour) sur les sept moniteurs installés dans les espaces publics du campus.

Diffusion des points chauds

Semaine du

13 janvier	Un ordinateur veut tout savoir
20 janvier	Le pouvoir gris
27 janvier	C'est pas grave, c'est un immigrant
3 février	C'est pas gai d'être un homme
10 février	Avez-vous dit Université?
17 février	Si tu veux la paix, prépare la guerre?
24 février	C'est ma mort
3 mars	Au delà des coups de poings
10 mars	L'état-providence est-il mort?
17 mars	État-providence ou état-gendarme?
24 mars	Un oeil noir te regarde!
31 mars	La colombe est blessée
7 avril	Le tableau noir électronique

Horaire

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
Mtl:			2h30	6h30	10h30		
* 23	21h30					14h30	
Qué:		2h30	5h30	8h30	11h30		
23	21h30				23h30	14h30	17h30
Chi:					9h30	11h30	12h30
18					18h30	19h30	20h30
Hull:				16h30			
23		19h30					
Rim:				18h30			
16							
She:				23h30	18h30		
23							
T-R:			14h				
17							

* Vidéotron - 23
CABLE TV - 18
CFTU (UHF) 62

La fête des retraités

De grandes retrouvailles



Une atmosphère chaleureuse digne de grandes retrouvailles régnait dans le foyer de la salle Alfred-Laliberté.

Depuis la création de l'UQAM, 73 personnes ont pris leur retraite. Malgré le froid sibérien qui s'abattait sur la région métropolitaine lundi dernier, près d'une trentaine de retraités accompagnés de leurs conjoints, assistaient à la réception donnée en leur honneur par le recteur. Étaient présents à cette réception, les membres de la direction, des membres du conseil d'administration et des gens du service du personnel.

Pour la première fois, l'Université remerciait de façon officielle ceux et

celles qui ont consacré plusieurs années de leur vie à bâtir cette institution. Pour plusieurs d'entre eux, c'était l'occasion de renouer des liens avec d'anciens collègues et d'évoquer de bons souvenirs. Une atmosphère chaleureuse digne de grandes retrouvailles régnait dans le foyer de la salle Alfred-Laliberté.

Après le repas, le président du SEUQAM, M. Michel Lizée, a souligné l'importance du rôle qu'ils ont joué dans l'épanouissement de l'UQAM. De son côté, M. Gilbert Vail-

lancourt, président du SPUQ, s'est engagé à inviter les professeurs à la retraite à toutes les manifestations majeures organisées par ce syndicat. Dans le but de maintenir des liens avec l'Université, le recteur a annoncé pour sa part que le journal l'UQAM leur serait désormais envoyé.

Heureux de cette soirée, les retraités partaient avec sous le bras un certificat de mérite et un «Guyon», souvenirs officiels de l'UQAM. Mais surtout ils étaient ravis d'avoir revu d'anciens collègues.

Agence de voyage Tatra Ltée

Excursion en Pologne été 86

Circuit guidé pour groupe du 13 juin au 27 juin ou du 8 août au 22 août. Vol direct, circuit en autocar, logement, repas. Coût: \$1650 (juin) et \$1730 (août). Réservation \$200. Places limitées. Y. Lafrenière (ex-enseignant) accompagnera les 2 groupes, de même qu'un guide polonais parlant français.

Une ciné-conférence sur la Pologne sera présentée lundi 10 fév.; réservez votre place à l'agence on vous précisera l'endroit. Pour renseignements: TATRA 3628 St-Laurent T: 849-3451 ou 486-5131.

Permis du Québec

PORTUGAL ÉTÉ 86



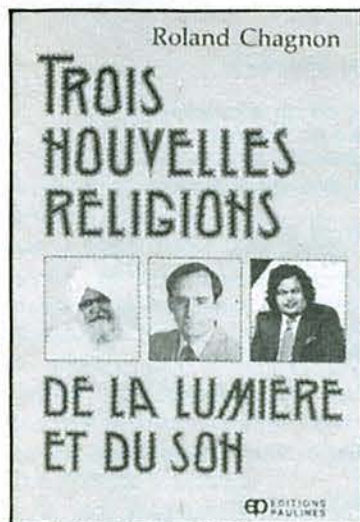
Voyages exclusifs pour groupes guidés par Yves Lafrenière, géographe. Du 5 au 19 juillet ou du 19 juillet au 2 août. Vol direct, circuit en autocar, logement, plusieurs repas, guide; coût: \$1870, taxes et services inclus. Nombre de places limité. Réservation \$200. Semaine additionnelle possible. Une ciné-conférence aura lieu à l'agence sur le Portugal, mardi 11 fév. à 19h.30. Réserver votre place.

VOYAGEL 4888 St-Denis Tél.: 284-3020 ou 486-5131

Permis du Québec

P A R U T I O N S

Trois nouvelles religions de la lumière et du son



Dans son dernier ouvrage «Trois nouvelles religions de la lumière et du son» (aux Éditions Paulines, Montréal et Médias-paul, Paris, 1985), M. Roland Chagnon, professeur-chercheur au département de sciences religieuses, présente les résultats d'une recherche fouillée sur la Science

de la Spiritualité, Eckankar et la Mission de la Lumière Divine, trois mouvements ancrés au Québec et qui peuvent être reconnus comme des religions car, d'expliquer l'auteur, «Tous trois cherchent à offrir aux hommes de ce temps une voie de libération simple, concrète et efficace. Tous trois aussi véhiculent des doctrines et des pratiques rituelles visant à permettre aux hommes d'accéder au sacré et de trouver ainsi les voies d'une existence humaine signifiante et épanouissante.»

Dans la première tranche du livre, M. Chagnon familiarise le lecteur avec l'histoire et la progression de chacun des trois groupes. Il aborde méthodiquement l'aspect des croyances et des pratiques, il décrit les formes d'organisation ici et à l'étranger. En deuxième partie d'ouvrage, l'auteur, prenant appui sur des enquêtes personnelles de terrain (questionnaires, rencontres), situe les trois religions dans le contexte du Québec contemporain, dégage les influences spécifiques de ces nouvelles mouvances religieuses sur le tissu socio-culturel, et, bien sûr, trace le profil des adeptes.

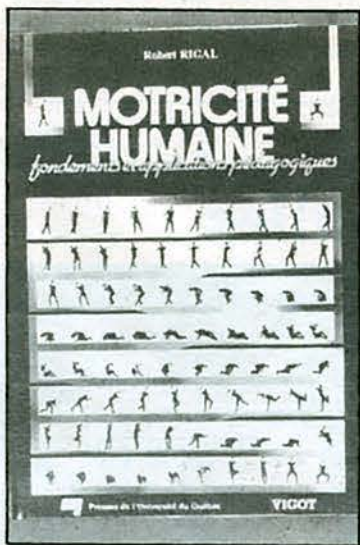
La lumière s'entend au sens de symbole de bien, d'ordre de vie, de salut ou d'illumination; le son, c'est la parole, le verbe. Dans une optique historique de longue durée, les trois religions incarnent un renouveau des traditions religieuses millénaires de l'Inde. La publication a bénéficié d'un soutien du fonds FCAR. Disponible à la COOP-UQAM.

«Motricité humaine»

L'ouvrage «Motricité humaine — Fondements et applications pédagogiques», Tome I (aux Presses de l'Université du Québec et chez Vigot, à Paris, 1985), par M. Robert Rigal, professeur-chercheur au département de kinanthropologie, réunit dans une étude exhaustive les éléments requis pour comprendre la motricité humaine et son évolution de la naissance à l'âge adulte, en ta-

blant sur des recherches menées dans le domaine des neurosciences.

L'auteur divise l'ouvrage, qui comporte 20 chapitres, en deux grands volets. Il aborde d'abord les données fondamentales de l'organisation des systèmes nerveux et musculaire ainsi que de la fonction neuromusculaire. Ce qui conduit à approcher les mécanismes régissant l'activité réflexe de même que le contrôle du tonus musculaire et de la posture. L'habileté motrice évoluant avec l'âge, M. Rigal s'attache à explorer l'action motrice de l'enfant dans la découverte de son milieu de même que son développement général au plan des organisations spatiale et temporelle. «Écrire, marcher, courir, danser, autant d'activités qui reposent sur le mouvement ou activité motrice. Simples en apparence, elles sollicitent constamment l'intervention coordonnée d'un ensemble neuromusculaire en fonction de chacune des situations où se trouve le sujet agissant. Tout acte moteur adapté, ou praxie, est tributaire d'une information adéquate dont le traitement fournit un programme moteur essentiel à son actualisation», énonce l'auteur.



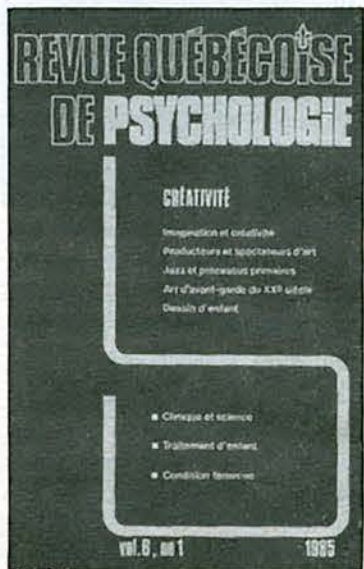
L'ouvrage comporte de nombreux tableaux et figures (coupes, graphiques, croquis, diagrammes). Une ample bibliographie de référence ainsi qu'un lexique complètent l'ouvrage, dont la production a bénéficié d'une subvention dans le cadre de la coopération franco-canadienne et d'une aide du Fonds FCAR. Disponible à la COOP.

Revue québécoise de psychologie: numéro thématique sur la créativité

En présentant un numéro thématique sur la créativité, les responsables de la *Revue québécoise*

de psychologie, n'ont pas voulu s'attaquer au problème de fond concernant la nature même de la créativité, qui est définie notent-ils, de façon différente selon les écoles, mais plutôt témoigner de l'existence de courants de recherche en créativité au Québec.

Cinq textes ont été regroupés par MM. Michel Huard et Gaston-René de Grâce, textes qui forment



un éventail intéressant sur la question.

Dans un premier article, de nature théorique, Colette Dufresne-Tassé tente de décrire la nature et le fonctionnement de l'imagination et examine son produit, l'image mentale. Suivent deux recherches empiriques auprès d'adultes. Yvan Leroux et Gaston-René de Grâce démontrent des liens de personnalité entre des artistes peintres et des spectateurs aimant les tableaux des premiers. Le but de la recherche de Huard est de vérifier la pertinence du modèle de la régression au service du moi en tant que facteur de la créativité chez des musiciens de jazz professionnels. Les deux dernières recherches, empiriques également, sont réalisées auprès d'enfants. Stéphanie Z. Dudek étudie le modèle de la régression au service du moi dans la créativité de l'enfant. Enfin, Benoît Dubuc présente une tentative d'explication du produit créateur par le biais du processus de dessin chez l'enfant.

La *Revue québécoise de psychologie* (Vol. 6, no 1, 1985) propose d'autre part des textes traitant de la condition féminine (Hubert Van Gijseghe), du traitement d'enfants (Réal Laperrière) et de psychologie, clinique et science (Mireille Lafortune).

La Revue est disponible en librairie et sur abonnement.

1. Les auteurs regroupent les théories sur la créativité en 4 grandes familles soit, les théories psychanalytiques, humanistes, trait-factorielles et associationnistes.

Un échiquier centenaire - Théorie de la valeur et formation des prix

Faire le point sur un débat vieux de cent ans, telle est l'ambition de l'ouvrage intitulé *Un échiquier centenaire - Théorie de la valeur et formation des prix*, qui vient d'être publié aux Presses de l'Université du Québec (Éditions La Découverte). Réalisé sous la direction de M. Gilles Dostaler, professeur au département des sciences économiques, avec la collaboration de M. Maurice Lagueux de l'U. de M., ce collectif réunit une douzaine de textes au total, inédits pour la plupart, ou inaccessibles en langue française.

Par les opinions fort diverses qui y sont exprimées, ceux-ci illustrent éloquentement des courants actuels du débat qui se poursuit en Angleterre, en Belgique, aux États-Unis, en France, en Italie, au Québec. Les auteurs sont tous connus pour leurs contributions importantes dans ce domaine: outre MM. Dostaler et La-



gueux, Louis Baslé, Michel de Vroey, Pierangelo Garegnani, Susan Himmelweit, Alain Lipietz, Patrick Maurisson, Simon Mohun, Pierre Salama, Anwar Shaikh, Ian Steedman, Paul M. Sweezy.

«Il y a cent ans, en 1885, lit-on dans la présentation, dans sa préface au livre du *Capital* de Marx, Engels mettait les économistes au défi de résoudre le problème posé par la contradiction entre la théorie de la valeur de Marx et la formation des prix.

Cela allait déclencher l'un des débats les plus nourris de toute l'histoire de la pensée économique, qui serait loin d'être clos par la publication du troisième livre du *Capital*. C'est tout le rapport entre théorie marxiste, théo-

«Plus efficace!»



- LIBRE SERVICE DE LA COPIE
- IMPRESSION D'ACÉTATES, D'AUTO-COLLANTS
- AGRANDISSEMENT
- RÉDUCTION
- ULTRA-RAPIDE

LA FORMULE GAGNANTE
copieXpress
2001 A, St-Denis (côté Ontario)
Montréal
H2K 3K8 • Tél.: 287-9744

1032, SAINT-DENIS, MONTRÉAL H2X 3J2 TÉL. 282-9333

LABORATOIRE CONTRASTE

TRAITEMENT PHOTOGRAPHIQUE
NOIR ET BLANC
DE QUALITÉ

SERVICE 48 HEURES — URGENCE DISPONIBLE

P A R U T I O N S

rie classique et théorie néo-classique qui est en jeu sur cet «échiquier centenaire».

Cet ouvrage de quelque 240 pages contient une bibliographie exhaustive sur la question; il se présente comme un livre de référence et un instrument de travail à l'intention des étudiants et des chercheurs en science économique, mais également pour ceux d'autres disciplines des sciences humaines. Le prix: 14.95 \$.

Le libéralisme classique

Sous le titre *Le libéralisme classique*, André Liebich, professeur au département de science politique, nous offre un volumineux recueil de textes des principaux théoriciens du libéralisme à travers les siècles. Abondamment



illustré, ce livre permet de suivre l'évolution de la pensée libérale, et d'en mesurer l'impact sur l'histoire moderne des sociétés occidentales.

Cet ouvrage se veut un livre de référence indispensable à l'étude de l'économie politique. Y sont

représentés, outre huit documents historiques et trois annexes, *Les libéraux anglais au XVIIIe siècle; Les libéraux français au XVIIIe siècle; Les révolutionnaires libéraux; Les économistes libéraux; Les révisionnistes libéraux; Les libéraux québécois; Les néo-libéraux.*

«L'histoire mondiale des quatre derniers siècles a été fortement influencée par l'émergence de la pensée libérale, constate l'auteur. Celle-ci, s'opposant à l'autoritarisme religieux et au despotisme politique, met l'accent sur la liberté des individus où l'État, en juge impartial, assure à la fois la sécurité, le bien-être et l'épanouissement des citoyens. La société bourgeoise et l'État moderne issu des révolutions libérales sont des phénomènes caractéristiques de la période d'apogée du libéralisme classique, remis en question, à partir du dix-neuvième siècle, par la montée du prolétariat et la lutte des classes.»

Le libéralisme classique vient de paraître aux Presses de l'Université du Québec.

Profil socio-économique des coopératives de travail au Québec

«Dans une conjoncture où les coopératives de travail semblent donner lieu à une sorte de compromis entre une volonté politique de chercher des solutions nouvelles au chômage et les aspirations des travailleurs à mieux contrôler l'organisation de leur travail, il nous est apparu important d'avoir un portrait le plus



réaliste possible des coopératives actuellement en opération.» C'est en ces termes que M. Benoit Lévesque, professeur au département de sociologie, présente l'objet d'un ouvrage intitulé *Profil socio-économique des coopératives de travail au Québec*. Les auteurs: outre M. Lévesque, MM. Omer Chouinard et Jean-Louis Russel, étudiant respectivement au doctorat et à la maîtrise en sociologie à l'UQAM, et Alain Côté, assistant de recherche à la Direction des associations coopératives (ministère de l'Industrie et du commerce). Il s'agit d'une publication conjointe de l'UQAM et du Comité provincial des coopératives de production, de travail et pré-coopératives.

Marginal, le phénomène coopératif au Québec? En termes d'activités économiques et d'emplois, le développement des coopératives de travail ne constitue pas encore un phénomène spectaculaire: au moment de l'enquête à l'été 1984, on a relevé quelque 200 coopératives et près de

10 000 sociétaires, représentant 0.4% de l'ensemble des emplois offerts au Québec. Cependant, «dans le contexte des rapports sociaux et de leur remodelage à l'occasion de la crise, constatent les auteurs, le renouveau des coopératives de travailleurs cesse d'être marginal pour se situer au coeur de l'exigence de démocratie qui touche toutes les sphères de la société».

L'ouvrage compte 180 pages et 57 tableaux, et se divise en 5

chapitres qui développent autant de thèmes: *Problématique et méthodologie de recherche; Structure du secteur des coopératives de travail; Emploi et organisation du travail; Formation et information, difficultés et objectifs des coopératives de travailleurs; Données financières et économiques.* Avec, en conclusion, quelques pistes de recherche susceptibles d'aider à mieux connaître le renouveau coopératif et à favoriser son développement.

E N B R E F

Conférence chimie

Jeudi 13 février, M. Sandor Fliszar, professeur au département de chimie de l'Université de Montréal prononcera une causerie sous le titre «L'interprétation théorique de la liaison chimique». À 15h, salle S-5045, pavillon des sciences. Café servi à 14h15. Invitation aux membres de la collectivité universitaire.

Aux archives

Le «Rapport annuel du service des archives pour 1983-84 et 1984-85» contient une foule de précieuses informations qui font un tour exhaustif des activités du

service, allant des aspects administratifs — gestion, ressources, services à la clientèle — à la tenue des archives historiques, tant institutionnelles que privées, en passant par tous les aspects de la gestion des documents.

Une présentation aérée, étayée de nombreux tableaux, permet de trouver facilement les renseignements désirés.

Fonds de Solidarité

Il est opportun de rappeler aux membres de la collectivité qu'il leur est possible jusqu'au 28 février de prendre un REER (régime d'épargne-retraite) du Fonds de Solidarité (FTQ). Renseignements: M. Pierre Cormier à 282-4355.

Seize ans au service de l'UQAM



À l'occasion de sa retraite après 16 ans de travail aux finances de l'Université, M. Paul-Émile Veilleux recevait récemment une peinture-souvenir de la part de ses collègues des services financiers. De gauche à droite, Madame Florence Junca-Adenot, vice-rectrice à l'administration et aux finances; M. Philippe Pitre, agent de gestion financière. M. Veilleux ainsi que M. Marcel Lamontagne, vérificateur interne et organisateur de la fête.

CONFÉRENCES ORGANISÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Thème: **La psychanalyse et les fondations de la morale**
Conférencier: Charles Hanley, psychanalyste et professeur
Date: jeudi 6 février
Heure: 20h30
Lieu: local A-4030

Thème: **Le ton du psychanalyste**
Conférencier: Claude Lévesque de l'Université de Montréal
Date: lundi le 24 mars
Heure: 20h30
Lieu: local A-4030

CENTRE DENTAIRE GINETTE MARTIN

Dr Ginette Martin, B.A., B.Sc., D.M.D.
Chirurgienne Dentiste

SERVICE D'URGENCE

1037 St-Denis, bureau 203, Mtl
Métro Champs de Mars 284-1975

R E B O N D S S P O R T I F S

Circuit universitaire de ski alpin de l'ASUQ Le championnat pour l'UQAM?

«Les compétitions sportives de ski alpin représentent une de nos plus grandes activités. Cette année, avec des skieurs-euses comme Jacques Audet et Céline Demers, l'équipe de l'UQAM est d'un grand calibre et les compétitions seront extrêmement serrées.» Ces propos «excitants» viennent de M. Pierre Lassonde, le responsable du Service des sports de l'UQAM, qui assume cette saison la coordination des compétitions du Circuit universitaire de ski alpin de l'ASUQ (Association sportive universitaire du Québec). Outre l'UQAM, (qui en est à sa 6ième saison) six institutions participent au Circuit universitaire de l'ASUQ: les universités Concordia, McGill, Laval, de Montréal, du Québec à Trois-Rivières et d'Ottawa. Cette dernière institution vient de s'ajouter aux universités participantes, portant à quelque 150 le nombre d'athlètes dans les courses.

McGill et Laval sont les deux grosses équipes à battre pour l'UQAM. À la saison dernière, l'équipe masculine s'est classée au deuxième rang derrière McGill et l'équipe féminine en troisième position derrière McGill et Laval. On mise beaucoup cette année sur Jacques Audet, le skieur qui a amassé le plus de points au classement individuel masculin l'an dernier, et sur Céline Demers qui a fait excellente figure dans la catégorie féminine. Un nouveau venu dans l'équipe masculine, Jean Laframboise, (ex-membre de l'équipe du Québec au niveau provincial) augmente également les chances de voir l'UQAM rem-

porter un championnat au Circuit universitaire de l'ASUQ.

Le circuit inter-universitaire comporte 5 fins de semaines de compétitions régies à tour de rôle par cinq des sept institutions participantes. Chaque fin de semaine donne lieu à deux courses de deux manches chacune. Les disciplines (types de descente) au programme de cette saison se répartissent comme suit: 2 slaloms, 2 slaloms géants et un slalom parallèle. Au moment où vous lirez ces lignes, deux compétitions auront déjà eu lieu, une au Mont-Garceau et l'autre au Mont-Gabriel et, aux dires du capitaine de l'équipe de l'UQAM, M. Normand Lussier, il est permis d'envisager, du moins en ce qui concerne l'équipe masculine «rien d'autre que la première place». L'équipe masculine est passée du premier au troisième rang en deux rencontres, mais le pointage qui la sépare des équipes adverses est très mince.

Possibilités de carrière internationale pour les meilleurs

Le Circuit universitaire de ski alpin, qui en est à sa 14ème édition, ouvre maintenant des horizons internationaux à ses meilleurs skieurs-euses. Dans une conférence de presse tenue à la Salle des Boiseries le 15 janvier dernier, l'on faisait état d'une entente conclue entre l'ASUQ et Ski-Canada (association qui chapeaute l'organisation du ski de compétition au Canada) qui aura pour effet de sanctionner quatre courses du circuit en vue d'un classement national et international. Les skieurs les plus cotés se

rendront ainsi éligibles à représenter le Canada aux jeux univer-

sitaires mondiaux d'hiver qui auront lieu en Tchécoslovaquie en

février 1987. Ces universiades se tiennent à tous les deux ans.

TADAO ANDO, architecte japonais

Le Centre de création et de diffusion en design de l'UQAM présente, jusqu'au 9 février 1986, une série de réalisations architecturales récentes de Tadao Ando, un jeune architecte japonais dont la valeur s'est imposée au niveau international depuis quelques années. Cette exposition, diffusée par l'Architectural League de New York, montre au moyen de divers médias (dessins, maquettes, photographies et vidéos) sept projets réalisés par Ando.

Les projets présentés pendant l'exposition sont les suivants:

- la maison Tezukayama, à Abeno (Osaka), 1976-77
- la maison en briques de verre, à Ikuno (Osaka), 1977-78
- la résidence Koshino, à Ashiya (Hyogo), 1979-80

- la maison de thé
- l'immeuble de logements Rokko, à Nada (Kobe), 1980-83
- festival
- l'atelier de l'architecte, à Oyodo, 1981-82.

Ces projets sont représentatifs de l'architecture de Ando. En effet, ce jeune architecte autodidacte, né en 1941, a construit depuis la mise en place de son atelier au début des années 70, de nombreux projets et principalement, des maisons individuelles. Son travail se démarque du post-modernisme, tendance qui domine aujourd'hui le champ architectural. Ando s'inscrit pleinement dans la tradition moderniste, mais une tradition réinterprétée en fonction de la culture japonaise contemporaine.

Ando définit son architecture comme «architecture moderne interiorisée» s'imposant comme alternative contemporaine à l'intégration au paysage naturel qui caractérise l'architecture japonaise traditionnelle. En effet, ses maisons apparaissent comme des volumes clos, hostiles à leur environnement: la banlieue métropolitaine surpeuplée et chaotique. Les critiques d'ailleurs qualifient son architecture d'anti-urbaine.

Cette exposition est présentée au Centre de création et de diffusion en design, 200 ouest, rue Sherbrooke, salle 4005, du pavillon Arts 4- Design. Le Centre est ouvert du mercredi au dimanche, de 12 heures à 18 heures, et le jeudi, jusqu'à 20 heures. L'entrée est libre.



Un midi au Robutel
L'heure cocktail au Robutel
Une soirée au Robutel
Trois atmosphères...

Table d'hôte tous les midis
du lundi au vendredi

Pour réservations:
521-5887

1669, rue St-Hubert
(entrée Ontario et Maisonneuve)

UNIQUE À MONTRÉAL
RABAIS JUSQU'À 80%

CHEZ  **COPIE EXPRESS**
LES PLUS BELLES
PHOTOCOPIES AU MONDE
À UNE FRACTION DU PRIX RÉGULIER

PHOTOCOPIES NOIR ET BLANC AVEC **XEROX 9900®** OU **XEROX 9500®**

POUR **5¢** LA COPIE OU MOINS!
Format 8 1/2 x 11 — Recto seulement — Papier bond
autre type — Alimentation automatique des
originaux — Achat minimum de 5 dollars

PHOTOCOPIES COULEUR AVEC **CANON COLOR T®**

8 1/2 x 11 POUR \$1.25 LA COPIE
11 x 17 POUR \$2.25 LA COPIE

La formidable XEROX 9500® produit des photocopies en noir et blanc d'une qualité rivalisant avec les meilleures impressions en offset avec des plaques de métal.

Le nouveau XEROX 9900® est le copieur/duplicateur le plus avancé et aussi le plus dispendieux sur le marché. Son prix est d'environ trois fois le prix d'une machine moyenne à Montréal.

Le superbe CANON COLOR T® est sans aucun doute la meilleure machine pour photocopies en couleur présentement disponible au Canada. Ses belles photocopies en pleine couleur vivante surprennent même nos clients les plus exigeants.

XEROX 9500 et XEROX 9900 sont les marques de commerce de Xerox Canada Inc. CANON COLOR T est la marque de commerce de CANON INC.

IMPRIMERIE — REPROGRAPHIE

COPIE EXPRESS

945 DE MAISONNEUVE EST
(Metro Berri Demontigny) **526-0057**

2116 RUE DE BLEURY
(Métro Place des Arts) **288-0288**